

MODIFICATIONS ET PRÉCISIONS SUR LE PROGRAMME TECHNIQUE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

M = Modification		MODIFICATIONS et PRÉCISIONS – SEPTEMBRE 2018	
Page	N°	nomination	Rectificatifs
2	M 1	PARTICIPATION	<u>Ajouter au texte :</u> "Les équipes ont l'obligation de participer à tous les échelons, y compris à la phase départementale, en y respectant le règlement technique UFOLEP. Si une équipe ne peut fournir un palmarès officiel indiquant sa participation à une phase départementale, elle ne sera pas qualifiée pour la phase régionale."
2	M 2	PARTICIPATION	<u>Ajouter au texte :</u> "Pour absence d'un(e) gymnaste devant être justifiée, les seuls éléments valides sont : voyage scolaire, certificat médical ou attestation de l'employeur. Ces éléments devront être justifiés par un document papier et signé, auprès de l'échelon UFOLEP du niveau de la compétition (départemental, inter-régional, national). Cela peut par exemple concerner : <ul style="list-style-type: none"> • la gymnaste qui détermine la filière (une des deux moins de 11 ans), • la gymnaste qui détermine la catégorie d'âge (la plus âgée), • une équipe ne présentant pas le nombre minimum de gymnastes.
2	M 3	ORGANISATION DES ÉQUIPES ET DES INDIVIDUELS	<u>Compléter le texte par :</u> "Une équipe doit être composée du nombre minimum de gymnastes demandé dans chaque niveau. Une équipe incomplète sur l'ensemble des agrès, et sans justificatif d'absence, ne pourra prétendre à une qualification à l'échelon supérieur (même si le quota prévoyait 100% d'équipes qualifiées). Les gymnastes seront considérées comme des individuel(e)s et inscrites comme tel sur le logiciel. L'équipe n'apparaîtra donc pas sur le palmarès."
2	M 4	ORGANISATION DES ÉQUIPES ET DES INDIVIDUELS	<u>Ajouter au texte :</u> "• Les deux gymnastes les plus jeunes déterminent la filière (moins de 11 ans = filière jeunes). Une équipe est dans l'obligation d'avoir deux gymnastes de moins de 11 ans pour être en filière jeunes. Pour que la saison 2018-2019 soit une année de transition, il sera permis qu'un(e) de ces deux gymnastes soit âgé(e) de 11 ans (2007). • La gymnaste la plus âgée détermine la catégorie d'âge. Sans justificatif valable lors des phases départementales, l'équipe pourra éventuellement être reclassée dans sa bonne catégorie si les grilles et passages le permettent, autrement elle ne sera pas classée. Sans justificatif lors des phases régionales ou finales, l'équipe ne sera pas classée et sa saison sera terminée. La composition d'équipe doit respecter les règles à chaque échelon."
6	M 5	TABLEAU SYNOPTIQUE FEMININ	<u>Ajout</u> de la catégorie N1 11-18 ans
6-7	M 6	TABLEAU SYNOPTIQUE	<u>Supprimer :</u> "Pour rappel : les catégories... filière nationale" <u>Ajouter :</u> "Se référer page 2 – organisation des équipes et des individuels – pour la composition et l'engagement des équipes"
9	M 7	Poutre – durée des exercices	<u>Modifier le texte par :</u> • Niveaux 8 à 7 : jusqu'à 55" • Niveau 6 à 5 : jusqu'à 1'10" • Niveaux 4 à 1 : jusqu'à 1'30"
9	M 8	Sol – durée des exercices	<u>Modifier le texte par :</u> • Niveaux 8 à 7 : jusqu'à 55" • Niveau 6 à 5 : jusqu'à 1'10" • Niveaux 4 à 1 : jusqu'à 1'30"
11	M 9	Anneaux	<u>Modifier le texte par :</u> "Si le matériel de compétition le permet, possibilité pour les gymnastes 7-10 ans d'ajouter un tapis de 20 cm."
12	M 10	Barre fixe	<u>Modifier le texte par :</u> "Si le matériel de compétition le permet (barre d'entraînement), possibilité de descendre la barre fixe pour les gymnastes de 7-10 ans." <u>puis :</u> "Si le matériel de compétition le permet, possibilité pour les gymnastes 7-10 ans d'ajouter un tapis de 20 cm."

MODIFICATIONS ET PRÉCISIONS SUR LE PROGRAMME TECHNIQUE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

Gymnastique Artistique Féminine			
27	M 11	Niveau 5 Poutre	<u>Modifier le bonus par :</u> "BONUS : Réaliser un deuxième élément acrobatique à 0,3 min."
28	M 12	Niveau 4 Poutre	<u>Modifier le bonus par :</u> "BONUS : si IV est validée par un élément acrobatique à 0,4 min."
29	M 13	Niveau 3 Sol	<u>Modifier l'exigence II par :</u> "II • 1 LA avec un salto"
29	M 14	Niveau 3 Sol	<u>Modifier l'exigence III par :</u> "III • 1 LA avec salto à 0,4 min. de sens différent de l'exigence II"
Gymnastique Artistique Masculine			
82	M 15	Niveau 5 Sol	<u>Modifier l'exigence IV par :</u> "BONUS - IV - un élément avec envol en arrière (min 0,2)"